

CONVOCATION À LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
LE 23 JUILLET 2020
à 20h30 à la Salle Polyvalente

Ordre du jour

Finances communales

- 1) Compte administratif 2019
- 2) Compte de gestion 2019
- 3) Affectation des résultats 2019
- 4) Vote des taux des impôts directs locaux - 2020.
- 5) Budget primitif principal et annexes 2020.
- 6) Subvention comité des fêtes : versement d'un acompte

Affaires Générales

- 7) Désignation des représentants de la Commune au sein de la commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT).
- 8) Construction du restaurant scolaire - Marché Public - Remise de pénalités.
- 9) Fourrière automobile - Délégation de Service Public - Avenant n°1 - Prorogation d'un an.
- 10) Election des membres de la commission de délégation de service public

Enfance et Jeunesse

- 11) Accueil périscolaire, extrascolaire et de la restauration scolaire - Délégation de Service Public - ILEP - Bilan activités 2019.

Urbanisme

- 12) Parcelle cadastrée section ZA n°85 - Acquisition pour la construction d'un bassin de rétention des Eaux Pluviales.

Personnel Communal

- 13) Participation financière prothèse auditive

En application des mesures de protection liées à la crise sanitaire née de l'épidémie de coronavirus: la séance du Conseil municipal se tiendra dans la salle polyvalente « Bouton de Nacre » en public mais avec un **nombre limité de personnes présentes fixé à 8**. Ainsi seules les premières personnes présentes pourront pénétrer dans la salle.

Le Maire,

Daniel VEREECKE